



Rouen, jeudi 6 avril 2017

| **Transports** |

Communiqué de presse

Bac de Quillebeuf : Un accord satisfaisant pour tous

L'Eure et la Seine-Maritime sont reliés depuis plusieurs décennies par un bac traversant la Seine de Quillebeuf (27) à Port Jérôme sur Seine (76).

Les coûts de fonctionnement de ce bac ont fortement évolué au cours de ces 10 dernières années passant de 1,7 M€ en 2005 à 2,8M€ en 2015.

Cette augmentation importante des coûts, principalement liée à des charges de fonctionnement et d'investissement en hausse (augmentation de la consommation et du prix du carburant, passage aux 35 heures, abandon du péage, charges d'amortissement plus élevées...) a provoqué une réflexion sur l'avenir de ce service dans un contexte financier particulièrement difficile pour les deux Départements qui en supportent seuls la quasi-totalité des coûts.

A l'heure où les deux collectivités doivent assurer leur équilibre budgétaire avec des dotations de l'Etat en forte baisse et l'explosion de leurs dépenses obligatoires, une discussion a donc été engagée entre elles et les partenaires publics et privés locaux.

Ainsi, depuis plusieurs mois, l'Eure et la Seine-Maritime explorent toutes les pistes techniques et financières d'économie : réduction de l'amplitude horaire, arrêt du service les dimanches et jours fériés, remise en place d'un péage, faisabilité d'un bac fluvial ... Tous les scénarios possibles ont été étudiés pour assurer un avenir au bac de Quillebeuf / Port-Jérôme auquel les habitants des deux rives sont très attachés.

À l'issue d'une longue réunion de concertation qui s'est tenue à Evreux le 4 avril dernier, les vice-présidents chargés des transports des deux Départements, Alain Bazille (76) et Jean-Hugues Bonamy (27), ont trouvé un accord pour maintenir et financer à l'avenir ce service interdépartemental. Leur proposition commune a été agréée par les deux Présidents, Pascal Martin et Sébastien Lecornu. Cet accord, auquel devront être associés les acteurs locaux, permet de :

- garantir le service avec la même amplitude horaire (5h30-22h30)
- poursuivre la desserte le dimanche et les jours fériés
- préserver la gratuité du service pour les usagers
- améliorer la qualité du service
- retrouver des coûts de fonctionnement acceptables pour les finances des deux Départements

Très concrètement, les deux Départements se sont mis d'accord pour engager très rapidement la construction d'un bac Maritime nouvelle génération, dont le coût d'investissement est estimé à 6M€, mais dont le coût de fonctionnement annuel est très réduit en regard du bac actuel. Cet investissement se fera avec le soutien financier de la Région, soutien déjà inscrit dans un contrat de partenariat entre les collectivités.

Les partenaires locaux en soutien financier

A capacité égale, ce nouveau Bac générera un coût de fonctionnement et de maintenance très inférieur à celui actuellement en service. Pour autant, les partenaires locaux (entreprises, communes et intercommunalités) seront appelés à participer au financement du service et à sa gouvernance afin d'en garantir la gestion et la pérennité. Les deux Vice-présidents s'attacheront à prendre contact avec ces partenaires. Plusieurs d'entre eux ont déjà émis leur volonté de participer au maintien du service.

En attendant la construction et la mise en service du nouveau bac (2019), il est néanmoins nécessaire de faire rapidement baisser les coûts de fonctionnement de la liaison Quillebeuf-Port Jérôme sur Seine. Pour cela le Département de la Seine-Maritime a accepté d'inverser les bacs 13 et 23 entre Duclair et Quillebeuf. Le coût de fonctionnement du bac 13, qui a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes, est en effet inférieur à celui du bac 23 et compatible avec les capacités financières des deux Départements et de leurs partenaires publics et privés locaux.

Par ailleurs, dans le but de garantir la permanence de ce service public, le Département de la Seine-Maritime maintiendra le bac 14 opérationnel pour assurer, en cas d'arrêt technique, le remplacement de l'un des deux bacs maritimes. Cette liaison n'aura donc plus à pâtir de ruptures intempestives de service.

Un nouveau bac et un meilleur service

Cet accord d'ensemble se traduira par la signature d'une convention pluriannuelle engageant les deux collectivités départementales ainsi que les partenaires locaux financeurs qui voudront participer au financement et à la gouvernance de la ligne. Cet accord s'inscrira dans le long terme à la différence des conventions passées signées annuellement et qui n'offraient aucune perspective. Chaque année, un bilan de la ligne sera dressé et le service sera réajusté en fonction des besoins et de l'évolution des coûts.

Contacts Presse :



Morgane Launay
02 35 03 57 12
morgane.launay@seinemaritime.fr



Bruno Simon
02 32 31 97 33
bruno.simon@eure.fr